



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction du cabinet, de la sécurité
intérieure et de la protection civile

Bureau des affaires générales et politiques

Références : DG

Affaire suivie par Damien GOURDOL
04 50 33 61 13
damien.gourdol@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le mardi 4 mai 2010

Le préfet de Haute-Savoie

à

Mesdames et Messieurs les maires du département
(en communication à Messieurs les sous-préfets)

circulaire : n° 2010-27

objet : Commémoration du 65^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

pièce jointe : Message du secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants.

A l'occasion de l'anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, j'ai l'honneur de vous transmettre le message de M. le secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants, qu'il vous appartiendra de lire devant le monument aux morts, lors de la cérémonie organisée par vos soins pour la circonstance.

Il est souhaitable, comme les années précédentes, que la population et notamment les plus jeunes soient largement associés à cet hommage.

Je vous confirme que les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales ce samedi 8 mai 2010, ainsi d'ailleurs que le lundi 10 mai 2010 (commémoration en France métropolitaine de l'abolition de l'esclavage).

Je vous rappelle, en outre, que les édifices publics devront également être pavoisés aux couleurs nationales, ainsi qu'aux couleurs de l'Union européenne, le dimanche 9 mai 2010, fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme et Journée de l'Europe, anniversaire de la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950, en vous demandant de ne pavoisier aux couleurs de l'Union européenne que la seule journée du 9 mai et d'éviter un double pavoisement les 8 et 10 mai.

Le préfet

signé

Jean-Luc VIDELAINE

Journée nationale de commémoration du 8 mai 1945

En ce 8 mai 2010, la France célèbre le soixante-cinquième anniversaire de la Victoire de 1945.

Cette Victoire mettait un terme à plus de cinq années de guerre.

Cinq longues années de privations, d'exactions, durant lesquelles l'Europe fut mise à feu et à sang sous le joug nazi.

En cette journée nationale, la France se souvient de tous ceux qui ont souffert, militaires et civils, tombés au combat ou sous les bombes, pourchassés, déportés, victimes de l'antisémitisme, du racisme et de l'obscurantisme.

En ce début de cycle commémoratif du soixante-dixième anniversaire de la Seconde Guerre mondiale, la France n'oublie pas non plus ses combattants qui, au printemps 1940, tentèrent, sur les sols de Norvège, de Belgique et de France, d'enrayer autant qu'il fut possible l'avancée des armées allemandes, en dépit des conceptions stratégiques dépassées et des errements du commandement.

Injustement moqués, calomniés, les « soldats de 40 » n'ont pourtant pas démerité : les noms de Narvik, Gembloux, La Ferté, Dunkerque, Chasselay ou Saumur évoquent encore, dans la mémoire collective, la force de leur engagement.

La honte devrait retomber sur ceux qui sollicitèrent et signèrent un lâche armistice, avant de sombrer peu après dans l'abjecte collaboration avec l'ennemi nazi.

Mais la flamme de la résistance française ne s'éteignit pas. L'appel historique à la résistance lancé par le Général de Gaulle depuis Londres, le 18 juin 1940, en est l'acte fondateur.

Ce fut cette poignée de volontaires qui choisit la France libre.

Ils bravèrent tous les dangers pour continuer la lutte aux côtés des Alliés, portant haut les trois couleurs nationales, d'Afrique en Europe jusqu'au cœur du territoire ennemi.

Dans quelques semaines, le Chef de l'Etat leur rendra hommage en commémorant à Londres et au Mont-Valérien, en présence des derniers témoins de cette épopée, le soixante-dixième anniversaire de cet Appel historique.

Ce furent tout autant ces hommes et ces femmes, ces « soutiers de la gloire » dont parlait Pierre Brossolette, qui formèrent, à l'intérieur du pays, au péril de leur vie « l'armée des ombres » entretenant, ainsi, sur le sol national, la flamme vacillante de la liberté.

Pour ces résistants qui revinrent des camps de déportation où leur engagement les avait menés, cette liberté sonnait aussi, il y a soixante-cinq ans.

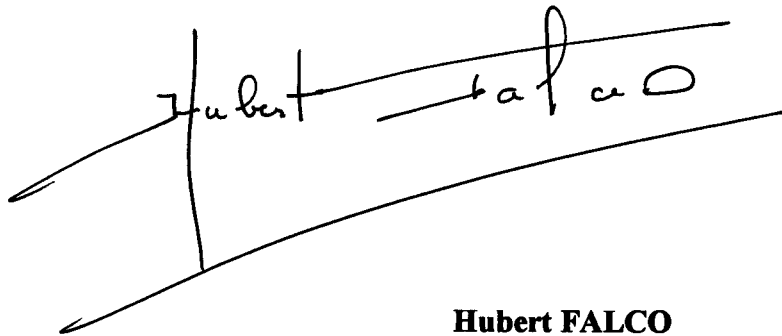
Aujourd'hui, réitérant son choix de célébrer le 8 mai 1945 sur des lieux emblématiques de la libération du territoire national, le Président de la République Nicolas Sarkozy est à Colmar pour honorer ces libérateurs, en particulier les soldats de la 1^{ère} armée du Général de Lattre de Tassigny, qu'une marche victorieuse depuis la Provence avait conduits en Alsace.

Cette terre d'Alsace si chère au cœur de tous les Français fut une victime particulière du nazisme : annexion de fait, déplacement forcé de populations, tentative de nazification, incorporation de force sous l'uniforme ennemi. Sa reconquête marquait un pas décisif dans la chute du III^{ème} Reich.

Le 8 mai 1945, la France redevenue elle-même, s'asseyait à la table des vainqueurs du nazisme, retrouvant son rang en même temps que son honneur et sa liberté.

La page est désormais tournée.

Les pays du vieux continent ont su dépasser ce qui les opposait. Ces nations qui se sont tant déchirées construisent, ensemble, une Europe de la paix, des droits de l'Homme et de la solidarité économique sur laquelle nous fondons tous, l'espoir d'un avenir meilleur et fraternel pour les générations futures.

A handwritten signature in black ink, reading "Hubert Falco". The signature is written in a cursive style and is positioned between two parallel diagonal lines that cross it. The lines are drawn with a pen or marker, creating a simple frame for the signature.

Hubert FALCO